

Vide Grenier du 19 mai 2024

Bulletin de RÉSERVATION - A renvoyer avec votre règlement :

M. Gérard MONDARY - Association LOUS PIBALOUS – 23 rue des Mimosas - 40130 CAPBRETON

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Tél. _____

Pièce d'identité (C.I. passeport) N° _____ Délivrée le _____ par _____

Pour les professionnels : Photocopie de l'extrait Kbis

	Prix	Qté :	Total
Place sans véhicule (2 m minimum)	4.50 € / mètre		
Emplacement avec véhicule 6 m	6,00 € / mètre		

Option tables (Attention nbre limité)	3.50€ / table	Qté :	
--	---------------	-------	--

TOTAL.....	
------------	--

*** ATTENTION : Les barnums et tentes n'excédants pas 2 mètres de profondeurs seront admis dans les emplacements classiques.**

Pour les profondeurs supérieures prendre obligatoirement un emplacement type « véhicule »

Les exposants s'assureront que la taille de leur véhicule permet le stationnement sur leur emplacement.

La signature du présent document induit l'acceptation du règlement suivant :

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou sinistre des objets et en cas de litige d'un vendeur avec les agents de la DCCRF ou autres autorités de contrôle.

Les vendeurs sont responsables de la zone qu'ils occupent, de la sécurité de leurs installations et de leur montage. Il leur est demandé de laisser dans un parfait état de propreté l'emplacement occupé sous peine d'exclusion des autres manifestations organisées par l'association LouS Pibalous

IMPORTANT : Tous les exposants devront se conformer aux règles sanitaires en vigueur au jour du vide-grenier sous peine d'exclusion

Le montant n'étant encaissé que le lendemain du vide-grenier, si l'Association était amenée à l'annuler, les inscriptions pourraient être, au choix, soit retournées, soit reportées au vide-grenier du mois de septembre.

Les transactions se font sous la seule responsabilité des parties concernées,

Il n'est accepté aucune vente de nourriture et d'animaux vivants.

L'accueil des vendeurs se fera de **6H à 7H45**, que les exposants ne pourront pas **remballer avant 18 H**, ce par sécurité.

La place réservée non occupée est réattribuée à partir de 8h

Aucun remboursement en cas d'intempéries

Pour les particuliers non professionnels - J'atteste sur l'honneur de ma non-participation à deux autres manifestations de même nature, au cours de l'année civile.

J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat règlement et m'engage à me soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

Comprenant impérativement :

Contrat Règlement signé, Photocopie recto verso pièce d'identité ou Kbis et votre règlement par chèque à l'ordre : Association LOUS PIBALOUS

Fait à

Le

Signature